Image not found or type unknown

litige avec un installateur de feu à pellets

Par **ardoiseverte**, le **17/10/2012** à **20:30**

Bonsoir,
J'ai fait l'acquisition il y a un mois, d'un feu à pellets, depuis le tout debut, il n'y a eu que des problémes d'abord sur le montage du conduit et dernierement avec la carte,l'installateur m'a proposé de choisir un autre feu , il s'avére qu'il veut me faire payer la TVA car celui que j'ai choisi est plus cher.
En a t'il le droit?
Il pourrait faire un geste commercial au vue de tous les désagrements que j'ai subi.
Merci pour vos reponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés